

Conduire la transformation digitale d'un organisme de formation

RS3794 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315, 333, 100
Formacode(s)	44593
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

DIGITAL TRAINER · SIRET : 84056706900017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse :

- Aux formateurs/consultants indépendants,
- Aux ingénieurs de formation,
- Aux responsables pédagogiques,
- Aux responsables formation et/ou responsables des ressources humaines d'entreprises disposant d'un service de formation interne,
- Aux responsables / directeurs d'organismes de formation.
- Assurer la transition digitale des formations (internes / externes) et des équipes pédagogiques.
- Adapter les équipes pédagogiques aux évolutions majeures, qu'elles soient technologiques et/ou pédagogiques.
- Assurer la montée en compétences des formateurs et garantir leur employabilité (démarche GPEC).
- Adapter l'offre aux évolutions de la demande.
- Développer une stratégie basée sur le déploiement d'outils numériques utiles à l'éducation et la formation ("EdTech": educational technology).
- Développer un business model rentable et pérenne.
- Garantir l'innovation pédagogique.
- Répondre aux attentes des apprenants (accessibilité, multimodalité, multisupports...).
- Favoriser le développement des FEST (Formations en Situations de Travail).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification est composée de 3 domaines de compétences :

1. Développer son activité grâce à la présence du numérique dans les contenus de formation (digital learning)
 - Transformer ses offres présentiel en offre multimodale : faire évoluer les parcours de formation conçus en distanciel en parcours digitaux (e-learning/blended-learning) : scénariser les modules distanciels, animer des films pédagogiques sur les bases de l'entertainment learning, concevoir des évaluations à distance.
 - Développer sa stratégie basée sur le déploiement d'outils numériques utiles à l'éducation et la formation (outils "Edtech") : choisir les outils et supports (LMS) pertinents qui apportent de la valeur-ajoutée au suivi des apprenants et à l'individualisation de leur parcours.
 - Créer un business-plan rentable grâce à la digitalisation et la multimodalité des formats de formation : définir la stratégie financière du déploiement multimodal des parcours ; optimiser leur coût grâce à la digitalisation.
 - Intégrer les nouveaux réseaux de distribution (entreprises et particuliers) : développer une stratégie commerciale axée sur le BtoB et BtoBtoC.
 - Mettre en place sa stratégie de communication : déployer une communication adaptée au nouveau positionnement digital : choix des supports, des canaux, du message.

- Générer des revenus additionnels : utiliser la digitalisation de modules de formation comme moyen d'élargir, de compléter son offre distanciel et lui donner de la valeur-ajoutée.
2. Accompagner la transformation digitale d'un organisme de formation pour s'adapter aux évolutions du marché
- Conduire le changement des équipes : affirmer son rôle de leader dans l'accompagnement au changement ; Mobiliser les équipes autour du projet de digitalisation.
 - Concevoir une ingénierie de parcours digitale, combinant plusieurs modalités pédagogiques (distanciel/présentiel) et techniques (synchrone/asynchrone) : repenser la structure pédagogique des parcours distanciels existants ; les adapter aux formats distanciels et/ou blended-learning.
 - Impulser de nouvelles modalités pédagogiques en participant à la veille en matière d'innovation pédagogique : assurer une veille sur les innovations pédagogiques et technologiques grâce aux outils de veille numériques ; être force de proposition auprès des équipes pédagogiques pour initier de nouvelles modalités.
 - Organiser le déploiement des parcours multimodaux sur des supports synchrones et asynchrones : choisir les canaux de diffusion des parcours digitalisés : LMS, chaîne youtube ; s'assurer de l'accès aux parcours auprès des apprenants et formateurs.
3. Piloter l'activité de formations digitales pour en garantir la pérennité
- Fixer des indicateurs de performance pertinents : adapter ses KPIs aux formats digitalisés des parcours : nombre d'apprenants connectés, temps de connexion, etc....
 - Construire des tableaux de bord adaptés : intégrer les nouveaux indicateurs définis dans le cadre de la digitalisation dans des tableaux de bord adaptés à la nouvelle stratégie pédagogique.
 - Manager l'activité administrative et juridique en lien avec l'environnement numérique appliqué au secteur de la formation : tenir compte des exigences réglementaires ; fournir des documents et services en conformité avec les attentes en matière d'enseignement et de formation à distance.
 - Mettre en œuvre une GPEC (gestion révisionnelle des emplois et des compétences) adaptée à la transformation digitale de l'activité : identifier les collaborateurs engagés dans le projet de digitalisation ; les accompagner dans leur montée en compétences ; valoriser leur agilité numérique.
 - Appliquer la réglementation en vigueur en matière d'usage du numérique : mettre en œuvre une veille sur les usages réglementaires (RGPD).

A l'issue du parcours de formation, l'apprenant(e) est évalué(e) sur sa capacité à :

Domaine de compétence 1 : Développer son business grâce aux outils d'apprentissages numériques

Compétences évaluées :

Développer et déployer une offre adaptée aux nouveaux usages du numérique appliqués aux métiers de l'éducation et de la formation ("digital learning").

Développer une stratégie de digitalisation de l'offre présentielle existante.

Présenter un "business model" pertinent et réaliste au regard du marché.

Développer une stratégie de distribution ciblée entreprises.

Domaine de compétences 2 : Accompagner la transformation digitale d'un organisme de formation

Compétences évaluées :

Conduire le changement auprès des équipes.

Transformer des parcours présentiels en parcours distanciels.

Impulser de nouvelles modalités pédagogiques en participant à la veille en matière d'innovation pédagogique et technologique;

Organiser le déploiement (synchrone/asynchrone) des parcours multimodaux.

Domaine de compétences 3 : Piloter l'activité de formation digitale

Compétences évaluées :

Mettre en œuvre des outils de pilotage pertinents spécifiques à l'activité de formation digitale.

Mettre en œuvre une GPEC adaptée.

Impulser de nouvelles modalités pédagogiques.

Respecter le cadre réglementaire appliqué aux usages du numérique.

Compétences transversales évaluées :

Analyser sa pratique professionnelle,

Analyser sa posture de formateur,

Mesurer l'impact de la transformation digitale sur sa pédagogie,

Mesurer l'impact de la transformation digitale sur la progression des apprenants

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Justifier d'une expérience professionnelle en management de la formation et des compétences.
- Disposer de connaissances et de compétences en pédagogie.
- Disposer de compétences en ressources humaines.
- Disposer de compétences en management et gestion des organisations.
- Etre titulaire d'un diplôme, titre ou certification a minima de niveau II.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3794/>